



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement 2018/1725)

Version du : 16/05/2023

Numéro de référence : 164

Prestation de serment / cadeaux / médailles

Domaine d'activité : Activité administrative

Coordonnées

<i>Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :</i>	Direction des ressources humaines et de l'administration du personnel Unité Conditions de travail (UCT)	<i>Délégué à la protection des données :</i> Contact DataProtectionOfficer@curia.europa.eu
<i>Coordonnées de contact :</i>	UCT	
<i>Service traitant :</i>	UCT	
<i>Sous-traitant :</i>	non	

Accessible au public

Description du traitement

1) <i>Finalité du traitement</i>	Des fonctionnaires et autres agents sont attachés à la Cour de justice pour permettre d'en assurer le fonctionnement (article 12 du statut de la Cour de justice de l'Union européen). Le traitement lié à la prestation de serment est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de l'institution en tant que juridiction. La remise des cadeaux est réalisé dans le cadre de la bonne gestion de l'institution.
2) <i>Description du traitement</i>	Des listes des personnes qui doivent prêter serment ou qui reçoivent un cadeau pour leur ancienneté ou à l'occasion de leur retraite sont tenu annuellement à jour par l'UCT.

<i>Catégorie de personnes concernées</i>	<i>Catégorie de données concernées</i>	<i>Durée de conservation des données</i>
Fonctionnaires et agents de l'institution	Nom et prénom, et en cas du serment la citoyenneté, langue et service d'affectation	Prestation de serment : selon les règles de conservation du dossier personnel. Cadeaux : 30 ans pour les personnes mis en retraite et 55 années pour les personnes ayant reçu le cadeau au titre des années de service

3) <i>Destinataires</i>	
a) <i>Au sein de l'institution</i>	Présidents de la Cour et du Tribunal, Membres, Greffiers, gestionnaire et chef d'unité UCT, supérieurs hiérarchiques (serment).
b) <i>À l'extérieur de l'institution</i>	non
4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	NON
5) <i>Mesures de sécurité</i>	Serveurs sécurisés, avec accès limité aux personnes autorisées.
6) <i>Notice d'information</i>	Oui.
7) <i>Limitations des droits</i>	-